



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

ANAH

Question écrite n° 6905

Texte de la question

Mme Catherine Génisson * appelle l'attention de M. le ministre de l'équipement, des transports, du logement, du tourisme et de la mer sur la baisse de près de 11 % des crédits accordés à l'Agence nationale de l'amélioration de l'habitat. Le parc privé connaît une situation préoccupante. Une pénurie existe dans certaines grandes villes et de nombreux logements privés ont besoin d'être rénovés. A ce titre, l'Agence nationale de l'amélioration de l'habitat permet à de nombreux propriétaires privés et notamment les plus modestes d'entre eux de réaliser des travaux pour leur permettre de vivre dans un logement salubre. Les programmes menés par ces agences constituent une des réponses aux difficultés que connaît actuellement le marché du logement en France et dans la région Nord - Pas-de-Calais. Or aujourd'hui le projet de loi de finances prévoit une diminution de près de 11 % des crédits accordés à cette agence. Elle lui demande quels projets ou dispositifs il entend mettre en place pour continuer la politique d'amélioration de l'habitat privé.

Texte de la réponse

Les crédits de l'Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat (ANAH) ont été abondés de 30 millions d'euros supplémentaires pour 2003 lors de l'examen du budget du ministère à l'Assemblée nationale. Le Gouvernement a, par ailleurs, obtenu de la Commission européenne la prorogation de la TVA à 5,5 % pour les travaux d'entretien, mesure qui équivaut à une subvention de 12 %. La loi de finances initiale pour 2003 prévoit, par ailleurs, l'extension du dispositif « Besson » aux ascendants et aux descendants pour les opérations neuves. Elle a par ailleurs prévu le relèvement du taux de déduction forfaitaire de 25 % à 40 % pour les opérations « Besson » dans l'ancien. Le Gouvernement considère que ces mesures sont de nature à permettre le maintien, voire le développement d'une offre locative privée de qualité.

Données clés

Auteur : [Mme Catherine Génisson](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (2^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 6905

Rubrique : Logement

Ministère interrogé : équipement, transports et logement

Ministère attributaire : équipement, transports et logement

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 18 novembre 2002, page 4237

Réponse publiée le : 3 février 2003, page 813